



Récapitulatif des délibérations

Maizilly

N°	Objet	Page(s) (nombre)
2022-11	Approbation compte de gestion 2021 budget Commune	2
2022-12	Approbation compte de gestion 2021 budget Assainissement	2
2022-13	Affectation de résultat d'exploitation 2021 budget Commune	2
2022-14	Affectation de résultat d'exploitation 2021 budget Assainissement	2
2022-15	Vote Budget Primitif 2022 Commune	3
2022-16	Vote Budget Primitif 2022 Assainissement	2
2022-17	Devis pose bâches PVC salle des Fêtes	1
2022-18	Convention facturation et recouvrement de la redevance assainissement	1

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables en mairie



Commune de MAIZILLY



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, 11 AVRIL, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 6 avril 2022 s'est réuni en *séance ordinaire*, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 6 avril 2022

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. CHASSAGNE Jean-Paul,	1 ^{er} Adjoint
	Mme LEBON Marie-Josée,	2 ^{ème} Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme SANCHES Véronique,	Conseillère
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère

Absents excusés ayant donné procuration : Mme BOISSE Sabrina, M. SAFER Michel,

Secrétaire de séance : M. DUHEZ Didier,

18h45, Madame le Maire Colette LEBEAU ouvre la séance du jour.

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 4 avril 2022 est lu par madame le Maire et approuvé par le Conseil Municipal.

DÉLIBÉRATION 2022-11 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, BUDGET COMMUNE 2021

Madame le Maire fait lecture du compte de gestion, budget commune 2021 au Conseil Municipal.

Le résultat cumulé du Budget Commune est rappelé ci-dessous :

BUDGET COMMUNE	Résultat de l'exercice 2021
Investissement	17 666.51 €
Fonctionnement	157 866.20 €
TOTAUX	175 532.71 €

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : le compte de gestion, Commune 2021.

DÉLIBÉRATION 2022-12 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Madame le Maire fait lecture du compte de gestion, budget assainissement 2021 au Conseil Municipal.

Le résultat cumulé du Budget Assainissement est rappelé ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT	Résultat de l'exercice 2021
Investissement	276 927.25 €
Fonctionnement	4 078.69 €
TOTAUX	281 005.94 €

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : le compte de gestion, Assainissement 2021.

DÉLIBÉRATION 2022-13 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021, BUDGET COMMUNE

Madame le Maire présente le résultat du budget Commune pour l'année 2021 et demande au Conseil Municipal son affectation.

Recettes Fonctionnement	157 866.20€
Recettes Investissement	14 266.51€

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : l'affectation de résultat, budget Commune 2022.

DÉLIBÉRATION 2022-14 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021, BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le résultat du budget Assainissement pour l'année 2021 et demande au Conseil Municipal son affectation.

Recettes Fonctionnement	4 078.69€
Recettes Investissement	89 767.25€

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : l'affectation de résultat, budget Assainissement 2022.

DÉLIBÉRATION 2022-15 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022

Madame le Maire présente le budget primitif Commune 2022 et demande au Conseil Municipal son approbation.

Le budget primitif 2022 de la commune de MAIZILLY se présente selon l'instruction M14 par nature et par opérations.

Budget	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
505 389.71 €	180 722.51 €	324 667.20 €

Section investissement

Dépenses

Liste des chapitres votés par opérations :

16 : Emprunts et dettes assimilées	23 000.00 €
21 : Immobilisation corporelles	20 800.00 €
31 : Chemins divers	87 000.00 €
49 : Matériels	3 200.00 €
53 : Bâtiments communaux	26 500.00 €
Total	160 500.00 €
Restes à réaliser	20 300.00 €
Dépenses imprévues	72.51 €
TOTAL dépenses investissement	180 722.51 €

Recettes

001 – Excédent antérieur	14 266.51 €
13 - Subventions d'investissement	18 815.00 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves	13 791.00 €
021 - Virement Section fonctionnement	110 000.00 €
040 - Opérations d'ordre entre section	150.00 €
Total	157 022.51 €
Restes à réaliser	23 700.00 €
TOTAL recettes investissement	180 722.51 €

Section fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011 : Charges à caractères générales	64 970.00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	82 050.00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	2 435.20 €
Chapitre 042 : Transfert entre section	150.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	55 936.00 €

Chapitre 66 : Charges financières	4 126.00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	5 000,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements	150.00 €

Total **214 667.20 €**

023 : Virement de la section d'investissement 110 000.00 €

TOTAL dépenses de fonctionnement **324 667.20 €**

Recettes

Chapitre 70 : Produit des services	1 660.00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	93 300.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	58 321.00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	11 520.00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	2 000.00€

Total **166 801.00 €**

Résultat reporté 157 866.20 €

TOTAL recettes de fonctionnement **324 667.20 €**

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : le Budget Primitif Commune 2022

DÉLIBÉRATION 2022-16 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022

Madame le Maire présente le budget primitif Assainissement 2022 et demande au Conseil Municipal son approbation.

Le budget primitif 2022 du Budget Annexe Assainissement de la commune de Maizilly se présente selon l'instruction M49 par nature et par opérations.

Budget	Section d'investissement	Section D'exploitation
303 922.56 €	284 927.25 €	18 995.31 €

Section investissement

Dépenses

Liste des chapitres votés par opérations :

21 : Immobilisation corporelles	1 500.00 €
23 : Immobilisations en cours	
Station d'épuration et réseaux assainissement	253 624.44 €
16 : Emprunts et dettes assimilées	14 000.00 €
020 : Dépenses imprévues	7 802.81 €

Restes à réaliser	8 000.00 €
TOTAL dépenses investissement	284 927.25 €
<u>Recettes</u>	
001 : Résultat 2021 reporté	89 767.25 €
13 : Subventions	195 160.00 €
TOTAL recettes investissement	284 927.25 €

Section exploitation

Dépenses

Chapitre 011 : Charges à caractères générales	6 400.00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	2 600.00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	247 31 €
Chapitre 66 : Charges financières	2 500.00 €
Chapitre 42 : Dotations aux amortissements	7 248.00 €
TOTAL dépenses d'exploitation	18 995.31 €

Recettes

002 : Résultat 2020 reporté	895.31 €
Chapitre 70 : Produit des services	13 100.00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	5 000.00 €
TOTAL recettes d'exploitation	18 995.31 €

Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : le Budget Primitif Assainissement 2022

DÉLIBÉRATION 2022-17 DEVIS BÂCHES PVC TERRASSE SALLE DES FÊTES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de MFM BÂCHES, Les Chassins 71340 Melay. La terrasse de la salle des fêtes à besoin d'ombrage, un devis a été établi pour un montant de **2 664.02 € HT, soit 3196.82 € TTC**. Madame le Maire demande au Conseil Municipal son approbation. Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : la signature du devis de MFM Bâches pour un montant de **2 664.02 € HT, soit 3196.82 € TTC**.

DÉLIBÉRATION 2022-18 CONVENTION FACTURATION ET RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 17 mars 2022 de Territoire Loire Auvergne, 4 place d'Armes 42 406 SAINT-CHAMOND Cedex. Elle résume le courrier, il indique que la convention de facturation et recouvrement de la redevance d'assainissement arrive à sa fin en date du 30 décembre 2021, date d'échéance du contrat d'affermage du service public d'eau potable. Afin de reconduire le

contrat, il est nécessaire de voter la signature de ce dernier au Conseil Municipal. Madame le Maire demande son approbation au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal approuve par vote à l'unanimité : la signature de la convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement. Et donne pouvoir de signature à Madame le Maire Colette LEBEAU.

QUESTIONS DIVERSES

Logement locatif

Madame VIVIER Angélique conseillère déléguée prend la parole, elle informe le Conseil Municipal que la locataire a formulé une demande au tribunal de Roanne, pour report de 36 mois pour libérer le logement. Le jugement s'est tenu le 7 avril 2022 et la délibération du tribunal sera rendue le jeudi 14 avril 2022. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle participera à une commission en sous-préfecture de Roanne pour échanger sur le dossier le vendredi 15 avril 2022.

Logement locatif

Monsieur CHASSAGNE Jean-Paul 1er adjoint au Maire prend la parole, il informe le Conseil Municipal que le locataire du logement salle des fêtes, a formulé une demande d'intervention de la mairie pour une fuite au robinet de l'évier de sa cuisine. Madame le Maire répond que cela fait partie de l'entretien usuel du locataire et non pas de la mairie propriétaire. C'est à la charge du locataire de faire intervenir un plombier pour cette fuite et non pas la mairie.

Elections

Monsieur LOPEZ Anthony conseiller délégué prend la parole, il informe le Conseil Municipal que la Commission de Contrôle des Listes Electorales s'est tenue le 18 mars 2022 en mairie. Il convient de faire renouveler un membre de cette commission dont le mandat arrive à échéance.

Effondrement bâtiment privé

Monsieur PATIN Raphaël conseiller délégué prend la parole, il informe le Conseil Municipal que la toiture d'un bâtiment sis route du bourg au niveau du 747 s'est effondrée. Madame le Maire informe qu'il faut voir au plus vite avec les propriétaires et faire le nécessaire pour mettre en sécurité les lieux. Si l'urgence s'avère absolue, madame le Maire prendra un arrêté de péril. Un courrier recommandé doit être envoyé au propriétaire.

20h46 arrivée de Madame BOISSE Sabrina Conseillère.

Bois coupé de la commune

Madame le Maire prend la parole, elle informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à la distribution du bois qui a été coupé pour les travaux de la lagune et qui appartient à la commune. Il est retenu de le distribuer au voisin du chantier en échange du désagrément de ce dernier. Monsieur LOPEZ Anthony et Madame SANCHES Véronique s'occupent de faire le nécessaire prochainement.

Recrutement agent communale voirie

Madame le Maire demande à sa 2^{ème} adjointe madame LEBON Marie-José de s'occuper du recrutement de cet(te) agent(e).

Agent Administratif de mairie

Madame le Maire donne la parole à Madame FOLLIOT Catherine agent administratif de mairie, cette dernière informe le Conseil Municipal avoir été en formation de février à mi-avril et que les dossiers se sont accumulés. Il y a beaucoup de retard dans l'administratif de la mairie.

Astreinte du Conseil Municipal

Madame le Maire demande retour sur la mise en place d'un calendrier d'astreinte afin que les administrés et autres prestataires puissent en cas de besoin avoir une personne à contacter. Monsieur LOPEZ Anthony informe qu'il a préparé une liste et qu'il n'a pas eu de retour pour validation. Il reprend le dossier pour sa mise en place.

Après épuisement des délibérations et questions diverses, la séance est levée à 21h14.

Approbation du présent Procès-Verbal au prochain Conseil Municipal le 16 mai 2022

Mme	LEBEAU Colette,	Maire	
M.	CHASSAGNE Jean-Paul, 1 ^{er} Adjoint		
Mme	LEBON Marie-Josée,	2 ^{ème} Adjointe	
M.	DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint	
Mme	VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée	
Mme	BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée	
M.	LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué	
M.	PATIN Raphaël	Conseiller délégué	
M.	SAFER Michel,	Conseiller	
Mme	SANCHES Véronique,	Conseillère	
Mme	MEILLER Laetitia,	Conseillère	

